

N° 154

Trimestriel – Trente-neuvième année  
Troisième trimestre 2019  
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post  
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE

# LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

## SOMMAIRE

Cotisation 2019 – Rappel .....	2
Citation de rentrée des classes (Haim GINOTT) .....	3
Calendrier scolaire 2019 - 2020 .....	4
Paiement des pensions et extraits bancaires .....	Guy SEVERS ..... 5
Mandat extrajudiciaire .....	Achille DEBRUS ..... 6
Le Resto de l'APRAFS : le maitrank .....	Jean-Claude MATTHYS ..... 7
Histoire d'œufs : codification et plus encore .....	F. LECLERCQ et Guy SEVERS 8
Le coin du lecteur :	
▪ Le Monde de « Petite Poucette » .....	Roland GAINAGE ..... 10
Culture : « Qui a dit ? » .....	Roland GAINAGE ..... 12
Cultivons notre jardin – réussir la culture de ses légumes .....	Jean-Claude MATTHYS ..... 13
Souvenirs – Affichette des années '50 .....	17
Culture : « Qui a dit ? » – Réponses .....	17
Petites annonces .....	Jean-Pierre CHARLIER ..... 18
In Memoriam .....	Michel TABURIAUX ..... 18
Composition du Bureau de l'APRAFS .....	19
Affiliations et réaffiliations .....	19
Annonces publicitaires :	
▪ Les Beaux Spectacles Français .....	4
▪ Fête du petit élevage et de la nature .....	16
▪ International Hainaut Tourisme .....	20

### SI CE N'ÉTAIT TOUJOURS PAS FAIT ...

#### RENOUVELLEMENT DE VOTRE COTISATION POUR 2019

Notre Association ne peut vivre sans les cotisations de ses membres, merci de payer la vôtre !

- **8 € minimum** pour les membres effectifs (retraités des services et établissements des Communautés française et germanophone) et adhérents (autres retraités).
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur.

La somme est à verser sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le Conseil d'administration

« Tout homme qui ne serait pas révolutionnaire à vingt ans ferait douter de son cœur, tout homme qui ne serait pas conservateur à 60 ans ferait douter de sa raison (Georges Clemenceau)

## CITATION DE RENTRÉE DES CLASSES ...



Haim GINOTT (1922 Tel Aviv – 1973 New York) était un enseignant, un psychologue des enfants et un médecin psychothérapeute travaillant avec les enfants et leurs parents.

Rescapé des camps de la mort, il a commencé sa vie professionnelle en 1947 en Israël, comme maître d'école, avant d'émigrer aux États-Unis.

Il a obtenu un doctorat de psychologie clinique à l'Université Columbia à New York en 1952.

Par la suite, son travail à la Clinique de Jacksonville, en Floride, lui a permis d'élaborer une attitude éducative articulant étroitement compassion et fixation des limites.

Il a initié des techniques pour parler aux enfants qui sont toujours utilisées de nos jours. Ses livres, « Between Parent and Child » (1965), « Between Parent and Teenager » (1969) et « Teacher and child: A book for parents and teachers » (1972)

furent des best-sellers qui, traduits en trente langues, ont révolutionné les relations qu'entretiennent parents et enseignants avec les enfants, en initiant des techniques pour parler aux enfants qui sont toujours utilisées de nos jours.

Il organisa des ateliers de parents afin de les aider à apprendre à améliorer leur bienveillance et leur efficacité avec les enfants; à prendre conscience de leurs propres émotions et à mieux comprendre les émotions de leurs enfants. Il a élaboré une attitude éducative articulant étroitement compassion et fixation des limites.

Bien que décédé à un âge précoce, il a joui d'une vie intellectuelle créatrice et bien remplie. Ses idées novatrices sur la communication avec les enfants, contenues dans ses livres, ses conférences et ses chroniques, se sont propagées à travers le monde.

Un temps directeur d'école, Haim GINOTT distribuait en chaque début d'année un petit texte aux enseignants qu'il dirigeait :

**« Cher professeur,**

***Je suis un survivant des camps de concentration.***

***Mes yeux ont vu ce qu'aucun homme ne devrait voir : des chambres à gaz construites par des ingénieurs instruits, des enfants empoisonnés par des médecins éduqués, des nourrissons tués par des infirmières qualifiées et entraînés, des femmes et des bébés exécutés et brûlés par des diplômés de collèges et d'universités.***

***Je me méfie donc de l'enseignement.***

***Ma requête est la suivante : aidez nos élèves à devenir des êtres humains.***

***Vos efforts ne doivent jamais produire des monstres éduqués, des psychopathes qualifiés, des Eichmann instruits. La lecture, l'écriture, l'arithmétique ne sont importantes que si elles servent à rendre nos enfants plus humains. »***

Sources : « Le Monde », 29 avril 1995 et Wikipédia.

« Le recul du latin et du grec, fondements de notre langue et de notre civilisation, résulte d'une volonté de créer un homme nouveau, un homme sans histoire, sans mémoire et sans langue. Un homme disponible et parfaitement servile. Et avant tout, dénué de sens critique. Un homme objet de consommation. Un algorithme.

Eliette ABECASSIS- L'envie d'y croire-2019

## CALENDRIER SCOLAIRE 2019 – 2020

Rentrée scolaire .....	lundi 2 septembre 2019
Fête de la Communauté française .....	vendredi 27 septembre 2019
Congé d'automne (Toussaint) .....	du lundi 28 octobre au vendredi 1 <sup>er</sup> novembre 2019
Commémoration du 11 novembre.....	lundi 11 novembre 2019
Vacances d'hiver (Noël) .....	du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020
Congé de détente (Carnaval) .....	du lundi 24 au vendredi 28 février 2020
Vacances de printemps (Pâques) .....	du lundi 6 au vendredi 17 avril 2020
Fête du 1 <sup>er</sup> mai .....	vendredi 1 <sup>er</sup> mai 2020
Congé de l'Ascension .....	jeudi 21 mai 2020
Congé extraordinaire .....	vendredi 22 mai 2020
Lundi de Pentecôte .....	lundi 1 <sup>er</sup> juin 2020
Les vacances d'été débutent le .....	mercredi 1 <sup>er</sup> juillet 2020



Vendredi  
18 octobre 2019, 20h  
Centre culturel  
Rue Neuve, 86  
4700 EUPEN

### **Théâtre : La dernière Chambre** (une comédie sentimentale de L. BERNARD et L. DAVID) par la **Compagnie des Grands Ducs**

Nous sommes le 23 décembre. Camille auteur à succès de romans roses arrive en Ardenne, à son auberge habituelle, dans sa chambre fétiche. Surprise, celle-ci est toujours occupée par Fred, une charmante déléguée commerciale. C'est le départ d'une réjouissante intrigue à multiples rebondissements mêlant rires et émotions, jeux de mots espiègles et brins de folie, remarquablement interprétée par Luc Bernard et Nathalie Van Tongelen.

**Prix des places : retraités : 6,75 €** – Renseignements : 087 74 00 et [www.bsfeupen.be](http://www.bsfeupen.be)

« **Exploration du Monde** » : (4,95 € la séance).

- 13 septembre, 20 h : **LADAKH, ZANSKAR, le pays au-dessus des nuages.**
- 25 octobre, 20 h : **ISLANDE au gré des vents.**

## Du neuf !

Nous vous informions en début d'année (Bulletin n° 152, téléchargeable sur notre site [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)) que, depuis que les modifications successives du montant calculé de nos pensions ne nous sont plus notifiées par autant de courriers postaux, les extraits de compte bancaires mentionnent, outre le montant net, les retenues opérées pour le précompte professionnel et l'assurance maladie-invalidité.

Bien que les documents reprenant le détail des calculs continuent à être édités, ils ne sont désormais plus consultables qu'en se connectant au site « mypension.be », ce qui pose problème pour qui ne dispose pas d'un accès à l'internet.

C'est pourquoi nous regrettons que les informations mentionnées sur les extraits bancaires soient incomplètes, les montants prélevés pour la cotisation de solidarité n'y étant pas également mentionnés.

Aussi avons-nous convenu d'interpeller l'administration et le ministre concernés à ce sujet.

Notre président a pris contact avec l'administration. Dans le même temps notre ancien vice-président, Monsieur Jean-Pierre CHARLIER, a agi par voie de presse (cf. infra).

Peu importe en définitive ce qui a motivé la décision, mais, depuis juin, le montant prélevé pour la cotisation de solidarité est également mentionné sur les extraits bancaires.

Le service des pensions, interrogé il y a peu, nous a confirmé la mesure en précisant que si un retraité ne trouvait pas tous les montants sur son avis, il devait s'adresser à sa banque « défailante » ...

Dossier classé à la satisfaction générale donc ... Merci à qui de droit !

Guy SEVERS – Vice-président

### Communiqué de presse

#### **RETRAITES « LAISSÉS POUR COMPTE »**

*Depuis quelques temps, tous les retraités, tant du privé que des services publics, ne sont plus informés, par le service fédéral des pensions (Tour du Midi), du détail des montants qui leur sont versés mensuellement dans le cadre de leur pension de retraite.*

*Auparavant, chaque modification de montant faisait l'objet d'une fiche de paiement qui leur était adressée par la poste. Dès lors, comment savoir d'où provient le changement de « salaire » net ?*

*Est-ce une augmentation de la pension brute, une indexation, une péréquation de retraite, une adaptation des échelles de précompte ... ou ... ? Bien malin qui sait ?*

*Que penser de cette mesure qui conduit à ne plus informer correctement les pensionnés que nous sommes ? Serait-ce parce que l'information, c'est le pouvoir... et que moins on y voit clair, plus on est susceptible de se faire gruger !*

*Affilié à une A.S.B.L de retraités (Association pour la Promotion de la Retraite Active, Fraternelle et Solidaire – site internet A.P.R.A.F.S.be), celle-ci s'est engagée à revendiquer plus de clarté de la part des autorités. Que d'autres mouvements fassent de même ou nous rejoignent dans le combat : plus nombreux nous serons, plus forts nous deviendrons !*

J.P. CHARLIER - Malonne

## MANDAT EXTRAJUDICIAIRE

Aujourd'hui, vous êtes en bonne santé, en pleine capacité mentale de gérer vos biens en toute autonomie et de prendre toutes dispositions portant sur des questions personnelles : perception de revenus, paiement de factures, choix d'une maison de repos ... et bien d'autres.

Mais demain ...

Vous n'êtes pas à l'abri par suite de circonstances telles que accident, maladie, ... de tomber dans l'incapacité totale de gérer vos intérêts personnels et patrimoniaux.

Le mandat extrajudiciaire vous permet de désigner, dès à présent, une ou plusieurs personnes appelées « mandataires » pour gérer le tout ou une partie à votre place.

Une mesure récente, une loi entrée en vigueur le premier septembre 2014 et dont le champ d'application a été élargi le premier mars 2019 pour permettre de prendre, en plus, des décisions relatives à la personne.

Que se passait-il avant cette possibilité de désigner une ou des personnes de votre choix lorsqu'un tel accident de vie survenait, ou que se passerait-il aujourd'hui encore si un tel malheur arrivait alors qu'aucun mandat extrajudiciaire n'aurait été signé ?

Toute la gestion est alors confiée à un administrateur désigné par le juge de paix dans le « régime de la protection judiciaire ». Pas question pour votre conjoint-e, enfant ou toute autre personne de gérer à votre place, sans décision du juge qui nomme un administrateur. L'administrateur, rémunéré, doit bien sûr rendre des comptes au juge de paix dans le cadre de dispositions précises.

Revenons au mandat extrajudiciaire qui peut être donné sous seing privé ou notarié.

Vous, le mandant, devez être en pleine capacité mentale pour rédiger le mandat extrajudiciaire.

Un ou plusieurs mandataires agissant de concert et acceptant cette mission sera ou seront désigné(s) par vos soins qu'il(s) soi(en)t ou non membre(s) de votre famille. Il vous appartient de préciser le champ d'application du pouvoir que vous donnez aux mandataires. C'est donc en fait tout ce que dans votre vie d'aujourd'hui vous en avez le pouvoir exclusif.

La prise d'effet du mandat doit être stipulée : soit dès la signature, soit au moment où vous devenez incapable d'exprimer votre volonté.

Il vous est loisible par la suite si vous le souhaitez de modifier, supprimer le mandat rédigé, de changer de mandataire, etc.

Si le mandataire ne respecte pas les clauses de sa mission ou ne fait pas face à ses devoirs, toute personne peut en saisir le juge de paix.

Le rôle du notaire paraît important pour la rédaction du mandat, qui sera enregistré à la Fédération royale du Notariat belge. De plus, certaines clauses ne peuvent figurer dans le mandat si elles n'ont pas été établies par acte notarial. Enfin, le notaire est d'une aide très précieuse pour expliciter les nombreuses compétences que vous choisissez ou pas à confier au(x) mandataire(s).

Si le mandant rédige ce document sous seing privé, il se doit de le faire enregistrer.

### **En conclusion ...**

Cet exposé, loin d'être exhaustif, peut inciter le lecteur à en savoir plus.

Il suffit pour ce faire d'effectuer une recherche sur internet pour « mandat extrajudiciaire » ... voire de se rendre chez un notaire pour une consultation.

Ce type officiel de procuration donné à une ou des personnes de confiance répond, semble-t-il, à un souhait pour une meilleure fin de vie en cas de perte de toute autonomie mentale.

En 2018 plus de 37.000 mandats ont été enregistrés et en 2017 plus de 29.000.

Souhaitons toutefois que ce mandat extrajudiciaire ne doive jamais servir !

Achille DEBRUS – Administrateur

	<b>LE RESTO DE L’A.P.R.A.F.S.</b> vous invite à déguster ...	
<b>LE MAITRANK</b>	Arlon et ses environs	

### 1. **Ingrédients**

Pour 1 litre de vin de Moselle Luxembourgeoise (le Rivaner est plus cher et l'Elbling est plus doux) =

- 10 brins d'aspérules odorantes.
- 10 morceaux de sucre.
- 1 verre à liqueur de cognac.
- 1 verre à liqueur de porto blanc ou rouge.
- 1/2 bâton de cannelle.
- 2 feuilles de cassis.

### 2. **Préparation**

Faire macérer plus ou moins 3 jours dans un récipient non métallique.

Passer la mixture dans un filtre à café.

Mettre en bouteille.

Consommer dans les 2 à 3 jours.

### 3. **Consommation**

Servir frais avec une tranche d'orange.

Consommer avec modération

Jean-Claude MATTHYS – Administrateur

Chers amis de l'APRAFS,

Nous aimerions vous faire connaître les spécialités de la Communauté française de Belgique.

Pour ce faire, nous faisons appel à vous pour nous procurer les recettes typiques de votre région, afin de les faire partager par l'ensemble de nos membres.

Vous pouvez envoyer vos recettes par courrier à Jean-Claude MATTHYS, Prinsen van Hornelaan, 8 à 3090 Overijse ou par courriel à [jeanclaude.matthys@skynet.be](mailto:jeanclaude.matthys@skynet.be).

D'avance nous vous en remercions.

## Comprendre les codes estampillés sur les œufs ...

Les codes imprimés sur les œufs permettent d'en assurer la traçabilité.

1. Le 1<sup>er</sup> chiffre caractérise le type d'élevage.

En Belgique il en existe quatre :

- 0 = œufs bio
- 1 = poules élevées en plein air
- 2 = poules élevées au sol, dans un bâtiment.
- 3 = poules élevées en cages. Leurs œufs ne sont plus vendus dans les supermarchés, mais sont beaucoup utilisés pour l'industrie agroalimentaire.

2. Les 2 caractères qui suivent sont les initiales du nom du pays de production :

BE = Belgique    NL = Pays-Bas    FR = France ...

3. En Belgique les initiales du nom du pays sont suivies d'un chiffre indiquant la province d'origine :

- 1 = Anvers,
- 2 = Brabant wallon et Brabant flamand,
- 3 = Flandre orientale,
- 4 = Flandre occidentale,
- 5 = Hainaut,
- 6 = Liège,
- 7 = Limbourg,
- 8 = Luxembourg, et
- 9 = Namur.

4. Les derniers chiffres ou lettres déterminent le producteur.

En Belgique, l'AFSCA octroie un code composé de 3 chiffres pour identifier l'éleveur, code qui peut être complété de 2 chiffres pour le numéro du poulailler.

5. La date de ponte et la date limite de consommation **peuvent** également être imprimées.

### Et l'emballage ?

Toujours en Belgique, il doit mentionner :

- Le numéro d'autorisation (délivré par l'AFSCA) du centre d'emballage.
- La classe de qualité, à savoir « classe A » ou la lettre « A », accompagné ou non du mot « frais ». Les œufs mis en vente dans les commerces doivent être de « classe A ». Les œufs qui ne satisfont pas à ces exigences relèvent de la « classe B » et sont destinés à l'industrie alimentaire. Ils ne peuvent donc pas être vendus dans les commerces.
- Si les emballages portent la mention « extra » ou « extra frais », les œufs doivent avoir été pondus moins de 9 jours auparavant et avoir été emballés maximum 7 jours plus tôt. Une fois ces délais dépassés, le négociant doit retirer ces mentions.
- La classe de poids (S, M, L, XL) (small, medium, large, extra large).
- La date de conservation minimale.



COMMENT BIEN CHOISIR SES ŒUFS ?

**Mode de production**

**0** Élevage Biologique  
**1** Élevage en plein air  
**2** Élevage au sol  
**3** Élevage en cage

**Lieu de production**

**FR** France  
**ES** Espagne  
**BE** Belgique  
**CH** Suisse

**Date de ponte et de péremption**

**DCR**  
 La Date de Consommation Recommandée (DCR) se situe autour de 28 jours après la ponte.

**Code producteur**

**HJD** Site d'élevage  
**03** Bâtiment d'élevage

**PONDU LE**  
 La date de ponte est obligatoire sur les œufs "extra frais" et "frais"

**ATTENTION**  
Toute autre mention inscrite n'a aucune valeur légale

- La recommandation de conserver les œufs au frais après achat.
- La méthode d'élevage, à savoir « biologique », « élevage en plein air », « élevage au sol » ou « élevage en cages aménagées bien-être animal ».
- L'explication du code de producteur (cf. supra).

### **Quid de la conservation ?**

Un œuf peut, selon l'AFSCA, être conservé environ quatre semaines à partir de la date de ponte (ce délai est fixé légalement à 28 jours).

Il est recommandé de conserver les œufs au réfrigérateur et à l'abri de la lumière en vue de garder leur fraîcheur et pour limiter le risque de contamination, notamment par des bactéries susceptibles de traverser leur coquille, qui est poreuse.

L'AFSCA conseille également de conserver les œufs la pointe vers le bas, de sorte que la chambre à air, qui apparaît entre les membranes interne et externe lors du développement de l'œuf soit en haut, ce qui évite que l'air ne remonte et ne décolle la membrane.

**NB** : cette chambre à air grandit progressivement, ce qui permet de contrôler aisément l'état de fraîcheur de l'œuf en le plongeant dans de l'eau salée :



Le blanc de l'œuf peut également renseigner sur la fraîcheur. Si l'œuf est frais, le blanc d'œuf est ferme. En secouant doucement un œuf frais près de l'oreille, on n'entend quasiment rien. Si l'œuf est moins frais on entend son contenu bouger ...

### **Du sang dans un œuf ?**

Lors de la production de l'œuf, il arrive parfois qu'un petit vaisseau sanguin se fissure dans l'ovaire de la poule, ce qui peut expliquer la présence d'un peu de sang dans l'œuf. Cette petite trace de sang peut être facilement retirée à l'aide d'une cuillère humidifiée.

Il est erroné de penser pour autant que l'œuf a été fécondé !

### **Un mot sur la couleur de la coquille**

La couleur de l'œuf dépend de la race de la poule et non de la couleur de son plumage.

Si la poule est de race pure, elle pondra des œufs à coquille blanche si ses lobes d'oreilles le sont également et des œufs bruns si ses lobes sont rouges.

Cette astuce ne fonctionne pas pour les poules issues de croisements, ... mais la couleur de l'œuf n'a aucune influence sur son goût !

D'après une idée de F. LECLERCQ – Membre  
Guy SEVERS – Vice-président

**Sources** : divers sites en ligne dont principalement celui de l'AFSCA :

[www.afsca.be/astuces/oeufs.asp](http://www.afsca.be/astuces/oeufs.asp) et [www.afsca.be/productionanimale/produitsanimaux/oeufs/](http://www.afsca.be/productionanimale/produitsanimaux/oeufs/)

# LE COIN DU LECTEUR

## LE MONDE DE « PETITE POUCETTE » ET SON ÉVOLUTION

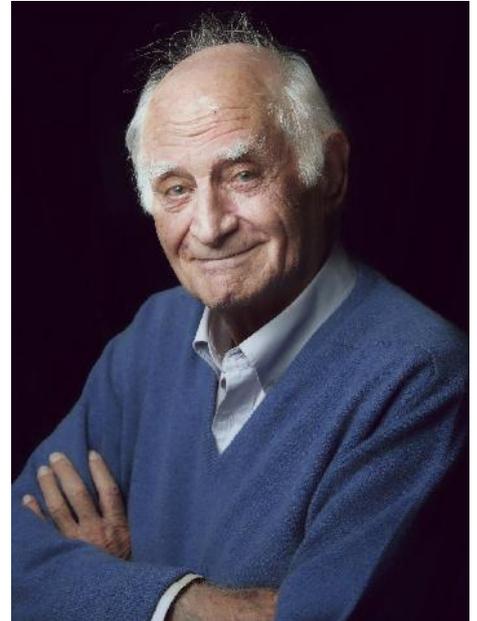
### ou « La révolution numérique et son impact sur nos sociétés » Michel SERRES

Éditions « Le Pommier » – Paris – 30 mars 2012 – 90 pages – 10 € (FNAC)

L'écrivain et philosophe français Michel SERRES nous a quittés le 1<sup>er</sup> juin dernier à l'âge de 88 ans.

Académicien depuis 1990, cette grande figure intellectuelle de l'Hexagone a publié, au cours de sa vie, quelque 80 ouvrages d'une grande diversité parfois mais qui témoignent tous de l'intérêt très vif qu'il portait aux différentes formes du savoir, aussi bien scientifique que littéraire.

J'ai lu (ou relu) quelques-unes de ses dernières œuvres, au cours du présent été, en particulier « *Petite Poucette* » un charmant petit opus publié en 2012 et qui fait largement écho à la révolution digitale en cours et à son impact sur nos sociétés.



Contrairement à bon nombre de ses contemporains qui se désolent de voir nos ados accrochés en permanence à leur smartphone ou à leur tablette, Michel SERRES considère que les nouvelles technologies et leur utilisation par les jeunes vont créer la possibilité d'inventer un monde meilleur. Il l'affirme dans cet ouvrage, dont le titre est un clin d'œil à cette jeunesse si habile de ses pouces pour envoyer des messages à la vitesse de l'éclair et pour tisser des liens avec le monde connecté. Pourtant, comme le précise l'auteur dans l'une de ses interviews accordées aux médias, « *Petite Poucette* » n'annonce pas une nouvelle révolution, mais « dresse un constat, celui de la génération de nos enfants et de nos petits-enfants qui découvrent, avec ce livre, ce qu'ils ont devant les yeux depuis plusieurs années déjà ».

### Essor de la révolution numérique

Née avec ce siècle au cœur de la « Silicon Valley » en Californie, la révolution numérique a envahi rapidement toute la sphère des activités humaines : communications – économie – finance – opérations administratives – pratiques scolaires – etc.

Michel SERRES, qui a été pendant plus de 30 ans professeur à l'Université de Stanford, à deux pas de la « Silicon Valley », a assisté à la naissance et au développement des nouvelles technologies. Rapidement conquis, il a fondé de grands espoirs sur les potentialités formidables que recelaient les nouvelles inventions. Il était convaincu que celles-ci allaient changer complètement nos vies et nos sociétés à l'instar de ce qui s'est passé au XVI<sup>e</sup> siècle, après l'invention de l'imprimerie.

De fait, il y a lieu de souligner les progrès qu'elles ont permis d'accomplir dans des domaines comme la médecine, l'hygiène et la communication, pour n'en citer que quelques-uns. Grâce à elles, nous sommes entrés « dans un âge doux » où l'espérance de vie n'a cessé de s'accroître, où la douleur physique a pratiquement été éliminée grâce aux nouveaux médicaments, où les progrès en matière de communication ont aboli les frontières entre les

continents. Grâce au téléphone portable, le monde est devenu un village et la communication une seconde nature, que la traduction automatique favorise encore.

En 2012, le monde de « *Petite Poucette* » était témoin des formidables avancées de la révolution numérique en cours et des perspectives qu'elle ouvrait dans de nombreux secteurs de la vie en société.

Il faisait aussi l'éloge des réseaux sociaux, alors en pleine extension et se félicitait de pouvoir réunir des milliers « d'amis » répandus dans le monde entier.

Par ailleurs, pour la jeunesse de ce temps, la libération de la parole, encouragée par des sociétés fondatrices qui, au début, se montraient plutôt libertaires, ne pouvait que conduire à une démocratie plus participative et ouvrir le champ à plus de culture et à plus de partage. Bref, on se serait cru à l'aube d'une émancipation généralisée.

Cette vision, quelque peu idyllique, d'un monde où tout serait possible désormais est largement partagée par « *Petite Poucette* ». Alertes et parfois un peu vives dans ses réactions mais toujours aimable et malicieuse dans le dialogue intergénérationnel qu'elle noue avec un grand-père « Ronchon », notre héroïne incarne parfaitement cette jeunesse confiante dans un monde riche de promesses et de réalisations potentielles.

Mais un tel engouement était prématuré et, comme le reconnaît Michel SERRES dans un entretien avec la presse quelques années plus tard, les changements espérés n'ont que partiellement répondu aux attentes de Petite Poucette et de ses ami-e-s.

### **Il y a toujours un prix à payer à un progrès**

Au début des années 2010, nous n'avions pas, précise l'auteur, une évaluation complète des conséquences que la révolution numérique pouvait générer sur les plans social et culturel.

Nous savons à présent, ajoute-il, « qu'il y a toujours un prix à payer à un progrès ». Et, en effet, toute nouvelle découverte, si prometteuse qu'elle soit, n'éradiquera pas certains de nos maux contemporains, tels que la persistance des rapports de domination au sein de nos sociétés.

Les institutions qui ont développé les nouvelles technologies et notamment Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (dont les initiales ont, il y a un peu plus de dix ans, donné naissance à l'acronyme « GAFAM », devenu depuis « GAFAM ») ont grandi rapidement. Elles disposent aujourd'hui de pouvoirs énormes grâce, en partie, à l'inertie des gouvernements de la planète.

En ne réagissant pas, ceux-ci ont confié le destin de leurs populations à des organismes multinationaux, dont les intentions ne sont pas forcément de veiller à notre bien-être, ni de réfléchir à l'avenir de l'humanité.

Les difficultés qu'éprouvent certains États à taxer une partie des plantureux bénéfices de ces sociétés indiquent à suffisance les objectifs réels que celles-ci poursuivent.

Quoi qu'il en soit, leur action et leur extension sans limites nuisent à des pans entiers de notre économie.

Par ailleurs, la surveillance que ces grandes entreprises commerciales exercent sur nos habitudes, notre mode de vie et même nos conversations porte souvent atteinte à nos libertés, la liberté d'expression en particulier.

Un organisme comme Twitter est devenu un tyran : nous sommes surveillés en permanence par des censeurs de toute espèce qui fustigent le moindre propos contraire aux règles d'une certaine bienséance ou qui s'écarte de la « pensée unique ».

Enfin, les réseaux sociaux véhiculent trop souvent des propos haineux ou calomnieux : les propos aimables et espiègles de « *Petite Poucette* » ont fait place à la moquerie permanente, au rire qui blesse ou qui tue, au lynchage virtuel et, tout récemment, au « cyberharcèlement ».

Autant de dérives que les autorités politiques et judiciaires auront bien du mal à juguler et qui montrent à quel point nous sommes loin parfois du monde rêvé par « *Petite Poucette* » et son entourage.

Tout cela est inquiétant et crée un climat anxigène chez beaucoup de personnes.

### **Le rôle du philosophe**

La plupart d'entre nous ne parviennent pas à unifier ce qu'il voient et à prévoir les grandes transformations à venir.

C'est ici qu'intervient le philosophe.

Michel SERRES le décrit comme « celui qui doit jouer le rôle d'une sage-femme et faire accoucher la société nouvelle ».

En d'autres termes, il élargit notre champ de vision et apporte des concepts qui nous permettent de « penser ce qui se passe » et de réfléchir à l'évolution du monde et de notre époque.

Michel SERRES s'est attelé à cette tâche tout au long de son œuvre. Avec une honnêteté et une liberté intellectuelles qu'il faut lui reconnaître, il nous décrit la modernité telle qu'elle est, en louant tantôt ses réussites ou en s'inquiétant, tantôt, de ses dérives.

Même si les développements de la science et des technologies ne garantissent pas toujours une issue heureuse à l'évolution de nos sociétés, notre philosophe reste confiant quant à leur avenir et reste persuadé que le progrès continue malgré ce que les gens croient.

Enfin, ses idées toujours libres et originales attestent aussi d'une foi inébranlable en l'homme, en dépit de ses imperfections.

C'est pourquoi souligne l'un des chroniqueurs de presse qui lui a rendu hommage lors de sa disparition, il était « le sage que tout le monde aimait ».

Roland Gaignage – Président

---

## CULTURE : QUI A DIT ?

### **Connaissez-vous les auteurs de ces citations, connues et moins connues ?**

1. Enseigner un enfant, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu.
2. Ne pas rire, ne pas désespérer, ne pas maudire, mais comprendre.
3. Un pessimiste est un optimiste bien informé.
4. Le nombre de veuves qui ne se consolent pas d'avoir perdu leur chat ...
5. Les jeunes imbéciles ne font jamais avec le temps que de vieux cons.
6. Il arrive un moment où il vaut mieux fermer sa braguette et ouvrir une bonne bouteille.
7. Il est plus facile de mourir pour la femme qu'on aime que de vivre avec elle.
8. Un de ces repas funèbres qui tournent presque toujours à un joyeux rassemblement de rescapés.
9. Sans le diable, Dieu n'aurait jamais atteint le grand public.
10. Il n'y a malheureusement pas de remède de bonne femme contre les mauvaises.
11. Échangerais volontiers femme de quarante ans contre deux de vingt.
12. À l'égard de celui qui vous prend votre femme, il n'est de pire vengeance que de la lui laisser.

Roland GAINAGE – Président

Réponses en page 17.



## Réussir la culture de ses légumes

Pour bien réussir son potager, il est indispensable d'établir un plan de culture.

Il contribuera à garantir la bonne santé des plants.

Par ailleurs, la rotation des cultures permet d'éviter, entre autres, l'épuisement du sol et la prolifération des insectes.

L'association de plantes est un moyen économique et écologique pour garder un potager sain.

Associer fleurs et légumes, agencer un potager fleuri, est non seulement un régal pour les yeux, mais présente également des avantages phytosanitaires pour le jardinier épris de culture bio. Des fleurs au potager y attirent des insectes utiles. En outre, certaines fleurs repoussent les insectes nuisibles ou leurs larves, ou encore luttent efficacement contre certaines maladies

Tout comme les êtres humains, les légumes ont des sympathies et des antipathies.

Certaines familles se stimulent ou se protègent. D'autres s'épuisent et se fragilisent.

Certaines familles cohabitent sans problème tandis que d'autres ne se supportent pas.

En général les membres d'une même famille n'apprécient pas d'être plantés ensemble.

Les familles qui s'entendent bien sont les ombellifères, les crucifères et les légumineuses.

- Les ombellifères : carotte, céleri, cerfeuil, fenouil, persil, etc.
- Les crucifères : chou, cresson, navet, radis, raifort, etc.
- Les légumineuses : fève, haricot, lentille, pois, etc.

Les familles qui ne s'entendent pas sont les liliacées, les solanacées et les légumineuses

- Les liliacées : ail, asperge, échalote, oignon, poireau, etc.
- Les solanacées : aubergine, piment, poivron, tomate, pomme de terre, etc.

### **En tenant compte des associations de légumes, on peut régler 3 problèmes :**

1. Les insectes nuisibles pour un légume sont repoussés par les odeurs, tiges ou racines d'un autre légume. Par exemple, la présence d'oignons éloigne la mouche de la carotte et en plus, cette dernière éloigne aussi la mouche de l'oignon.
2. Les risques de maladies d'un légume sont diminués. Par exemple, l'ail planté au milieu des fraisiers empêche la pourriture grise de s'installer.
3. La concurrence de certains légumes entre eux est évitée. Par exemple, les petits pois et les poireaux ne se supportent pas. Alors que courge, maïs et haricot grimpant s'entraident pour grandir en harmonie.

### **Quelques conseils pratiques**

#### RESPECTER LES BESOINS DES VÉGÉTAUX

- Planter dans la même zone du jardin les légumes qui nécessitent la même dose de soleil.
- Installer dans une autre partie du potager des légumes qui nécessitent à peu près la même fréquence d'arrosage.
- Mettre ensemble les plantes qui ont besoin du même type de sol et tenir compte de l'ampleur que prendra chaque plante au stade adulte, de la fragilité des légumes au grand vent et de la rapidité de développement des légumes.

## **Quelques exemples de bonnes associations**

### **Asperge**

L'odeur des feuillages des tomates, de la tanaisie, de la rue et de la sauge repousse la mouche de l'asperge.

### **Carotte**

Le parfum des poireaux, des oignons, de l'échalote, de l'ail, de la ciboulette et de la sauge repousse la mouche de la carotte.

### **Céleri**

Le raifort et le chou ont une action efficace contre la rouille du céleri.

### **Courgette**

Les tiges et les feuilles collantes des tabacs d'ornement piègent les aleurodes (mouches blanches).

Les capucines, soucis et œillets d'Inde stimulent la croissance et attirent les pucerons au profit de la courgette.

Installer à côté des haricots à rames ou du maïs doux.

### **Choux**

Le chou brocoli à associer avec les aromatiques (romarin, sauge, sarriette, thym) qui agissent contre les altises et la piéride de tous les choux. À associer avec la betterave et la roquette qui occupent les espaces vides entre les rangs.

Le chou-fleur à associer avec les œillets d'Inde et les chicorées qui repoussent les altises. À planter avec des oignons, des laitues, des épinards et de la mâche qui comblent les vides entre les rangs.

Le chou pommé à associer avec les haricots ou les pois en alternance, en plus de gagner de la place, apportent l'azote nécessaire à la croissance du chou pommé.

Le céleri et la tomate protègent les choux de la piéride.

Les choux protègent le céleri de la rouille.

La laitue évite que les radis, les navets et les choux-raves aient leurs feuilles trouées par les altises.

### **Haricots**

Les pucerons des haricots sont éloignés par la sarriette et par les capucines qui attirent les pucerons.

Le maïs, qui profite de l'azote fixé par les haricots, peut servir de tuteur aux variétés grimpantes.

### **Laitues**

Le cerfeuil repousse les limaces qui mangent les salades.

Les choux procurent de l'ombre aux laitues en début de culture ou en été.

### **Navet**

L'odeur du feuillage des tomates, des plantes aromatiques fait fuir la mouche du navet.

À associer avec les rangs de laitues et d'épinard.

### **Oignon**

Les carottes pour lutter contre la mouche de l'oignon, le persil pour stimuler la croissance.

### **Pommes de terre**

L'ail et les aubergines pour lutter contre les doryphores; les haricots, les pois et les fèves pour l'azote qu'ils apportent dans la terre, ce qui stimule la croissance.

### **Poireau**

Les carottes sont utiles contre la teigne du poireau. Alternier un rang sur deux. À associer avec les épinards, les laitues et la mâche qui occupent la place libre entre les poireaux.

## Pois

Les pommes de terre qui profitent de l'azote fixé par les pois contre l'oïdium.

Associer avec des fleurs comme le tabac d'ornement pour lutter contre les thrips.

## Tomates

L'œillet d'Inde et le basilic stimulent la production des fruits et chassent les nématodes des racines des tomates. À associer avec le basilic et le persil.

### Quelques conseils supplémentaires

Les légumes qui ne s'aiment pas doivent être tenus à une distance d'au moins 1,50 m.

L'idéal est de mettre :

- sur des lignes accolées, une ligne de carottes et une ligne d'oignons ou encore une ligne de laitues et une ligne de radis.
- sur le même rang, en alternance un chou, un céleri ou une salade et un plant de cerfeuil.
- plantés devant/derrière, mettre un pied de basilic devant chaque pied de tomate.

### Les associations de fleurs et de légumes les plus intéressantes

Les variétés de fleurs les plus intéressantes à planter dans votre potager sont des annuelles. Des vivaces se développeraient trop, au détriment des légumes.

En fonction des légumes cultivés, sélectionnez les fleurs les plus utiles :

Les plantes mellifères en général : marguerites, coquelicots, escholtzias, bourrache, lavande, sauge des prés, nielle des blés, cosmos, mauves, etc.

- Les **œillets d'Inde** :
  - qui repoussent les nématodes et les aleurodes des racines de tomates;
  - qui éloignent altises, pucerons et autres insectes ...
  - et sont en outre connus pour renforcer la vigueur des légumes en général.
- Les **soucis** :
  - qui attirent les syrphes dont les larves dévorent les pucerons ...
  - et repoussent les mouches blanches, les pucerons, les doryphores, les altises et la piéride du chou.
- La **capucine** :
  - qui attire sur elle les pucerons et les éloigne des légumes (tomates, choux, courgettes, citrouilles, ...);
  - qui attire les coccinelles dévoreuses de pucerons,
  - et dont la variété naine a aussi une action anti mildiou, précieuse pour les tomates.
- Les **pétunias**, qui attirent sur eux les pucerons.
- La **bourrache**, qui attire les insectes mellifères et repousse le sphinx de la tomate.
- Les **tabacs d'ornement**, qui éloignent les aleurodes des pieds de tomates et les thrips des pommes de terre.
- Le **myosotis**, qui tient éloignés les vers des framboisiers.
- Les jolies fleurs bleues de la **chicorée** et les élégantes fleurs de **cosmos**, qui repoussent les altises.
- Le **chardon**, qui repousse les limaces et les escargots.
- Les **tournesols**, qui favorisent le développement des concombres



**Nous Rappelons aux Parents** que  
C'est à la maison que leur enfant doit apprendre  
Les Mots Magiques:

Bonjour,  
Bonsoir,  
S'il Vous Plait,  
Est-Ce Que Je Peux,  
Pardon et  
Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

A Etre Honnête,  
A Ne Pas Mentir,  
A Etre Correct,  
Ponctuel,  
A Ne Pas Dire De Gros Mots,  
A Faire Preuve De Solidarité,  
A Respecter Ses Amis, Les Personnes Agées Et Les Professeurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

A Etre Propre,  
A Ne Pas Parler La Bouche Pleine Et  
A Ne Pas Jeter Les Déchets Par Terre

C'est Encore A La Maison Qu'il Doit Apprendre

A Etre Organisé,  
A Prendre Soins De Ses Affaires Et A Ne Pas Toucher A Celles Des Autres

**Ici, à l'école, nous lui apprenons**

les mathématiques,  
les sciences,  
la géographie,  
l'histoire  
les langues,  
l'éducation physique  
et ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant a reçue à la maison...

**Réponses au « Qui a dit ? »**

- |                   |                      |                  |                                   |
|-------------------|----------------------|------------------|-----------------------------------|
| 1. Montaigne      | 4. René de Obaldia   | 7. André Maurois | 10. Jules Renard                  |
| 2. Spinoza        | 5. Aragon            | 8. Julien Green  | 11. Francis Blanche et Pierre Dac |
| 3. Proverbe russe | 6. Henry de Monfreid | 9. Jean Cocteau  | 12. Sacha Guitry                  |

## PETITES ANNONCES

### Locations :

- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. **Infos** : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue Une ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. **Loc.** w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. **GSM** : 0478/27 98 94
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période non fumeur Cabine de plage en saison. **GSM** : 0486/83 71 58 – [arbavste@gmail.com](mailto:arbavste@gmail.com)
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de C
- alonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. **GSM** : 0475/41 11 55
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises. **Tél.** : 068/44 98 01
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Ds chalet privé, à 1.850m, 3 appart. tt confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Gdes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. **Infos et photos** : 0475/79 60 81
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Alleverd (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). **GSM** : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcares) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé avec piscines à 50m, appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. 2 ch, l'une avec lit double, l'autre 2 lits superposés. Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 personnes. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. **Loc.** semaine, quinzaine, mois : 0475/44 81 15

### À vendre :

- **Veste et manteau vison** taille 47-48 Tr ès bon état **Tél.** : 081/569 654 (St-Denis – Gembloux)
- **Veste en vison** modèle ¾ – Taille 44-46 (longueur 85 cm) – État impeccable – Acheté 4 250€, cédé à 650 € **Tél.** : 071/79 83 47 (Mettet)
- 1. Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
- 2. **Collection complète des chromos LIEBIG depuis 1935** jusqu'à la fin de leur publication + albums spécifiques LIEBIG de collection. Prix à discuter. **Cristaux et chromos** : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38

## IN MEMORIAM

- Le 24 septembre 2018, est décédé **Francis DENIS**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal d'Angleur, inspecteur de mathématique. Il était né à Amay le 15 mai 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Neupré le 27 septembre 2018.
- Le 19 juin 2019, est décédé à Bruxelles **Ferdinand LOOS**, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Ixelles. Il était né à Binche le 26 février 1930. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 24 juin 2019, est décédé à Tamines **Serge HANCK**, directeur honoraire des Écoles communales de Velaine et de Keumiée. Il était né à Mussy-la-Ville le 23 juin 1933. Ses funérailles ont eu lieu à Tamines, suivies de l'incinération au crematorium de Gilly le 28 juin 2019.
- Le 26 juin 2019, est décédé à Namur **Robert DESMET**, ouvrier d'entretien – chauffeur honoraire à l'Athénée royal de Saint-Servais-Jambes. Il était né à Dhuy le 31 juillet 1940. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Etienne le 2 juillet 2019.
- Le 6 juillet 2019, est décédé à Mont-Godinne **Roger Stoz**, professeur honoraire de mécanique. Il était né à Saint-Hubert le 22 mars 1938. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 10 juillet 2019.
- Le 13 août 2019, est décédé à Loverval **Léopold (dit Pol) VAN BAEL**, professeur honoraire de géographie à l'Institut « Henry Maus » de Namur. Il était né à Jemeppe-sur-Sambre le 13 mars 1938. Ses funérailles ont eu lieu à Malonne le 16 août 2019.
- Le 14 août 2019, est décédé à Montigny-le-Tilleul **Michel JAMME**, préfet des études honoraire de l'Athénée royal « Jean Rey » de Couvin et sous-directeur honoraire de l'I.T. de Morlanwelz. Il était né à Neuville le 20 avril 1939. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly le 19 août 2019.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – [tabumi@skynet.be](mailto:tabumi@skynet.be) – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

## BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

<u>Membre fondateur</u>	<b>M. Yvon GÉRARD</b>
<u>Président</u>	<b>M. Roland GAINAGE</b> 02 / 384 10 93 – <a href="mailto:maggy.mantia@skynet.be">maggy.mantia@skynet.be</a>
<u>Vice-Président</u>	<b>M. Guy SEVERS</b> 067 / 85 69 38 – <a href="mailto:guy.severs@gmail.com">guy.severs@gmail.com</a>
<u>Secrétaire</u>	<b>Mme Micheline ROUSSEAU, épouse KINARD</b> 02 / 268 21 17 – <a href="mailto:michelinekinard@hotmail.com">michelinekinard@hotmail.com</a>
<u>Secrétaire-adjoint</u>	<b>M. Willy KINARD</b> 02 / 268 21 17 – <a href="mailto:willy.kinard@skynet.be">willy.kinard@skynet.be</a>
<u>Trésorière</u>	<b>Mme Marcelle HÉRALY</b> 067 / 21 32 37 – <a href="mailto:marcelleheraly@hotmail.com">marcelleheraly@hotmail.com</a>
<u>Trésorier-adjoint</u>	<b>M. Michel TABURIAUX</b> 067 / 21 46 09 – <a href="mailto:tabumi@skynet.be">tabumi@skynet.be</a>

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités »

### MISE À JOUR DU FICHER : VOTRE ADRESSE COURRIELLE ?

Afin de nous permettre de compléter notre fichier, merci, si ce n'était déjà fait, de nous faire connaître une adresse courrielle que nous pourrions utiliser pour vous joindre. Merci d'adresser un courriel à [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com) mentionnant vos nom, prénom, adresse postale, n<sup>os</sup> de téléphone et dernier emploi.

### AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit, pour l'année civile 2019 ...

- **8 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
  - **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...
- sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement et gratuitement à partir de la date de votre paiement.

**SIÈGE SOCIAL** : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

**CONSULTEZ NOTRE SITE WEB** : [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'**orthographe traditionnelle**, tantôt l'**orthographe rectifiée** (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com).

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.

# FÊTE DE L'AUTOMNE, ESCAPADE GOURMANDE

Voyage du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019

465€  
pp



Le Château de Collonges vous invite à fêter l'automne lors d'un séjour qui allie détente, gastronomie et visites culturelles. Découvrez le charme des paysages teintés d'ocre, des champs de potirons jousflus et des vignes jaunissantes. Eveillez vos papilles avec des spécialités bien régionales.



## PROGRAMME

**J1: Belgique / Saint-Donat-sur-l'Herbasse**  
Départ en car de Belgique. Arrivée en soirée au Château de Collonges.

**J2: Châteauneuf-sur-Isère**  
Dégustation de vins et produits régionaux au château. L'après-midi, départ en direction de Châteauneuf-sur-Isère, où vous découvrirez la face cachée du fruit au Clos fougères. Cette ferme familiale cultive, pour partie en agriculture biologique, plus de 25 espèces de fruits, des légumes, des aromatiques et des vignes ! Visite commentée et dégustation.

**J3: Bourg-de-Péage / Saint-Bardoux**  
Départ pour Bourg-de-Péage. Visite de l'atelier de fabrication artisanale de la Pogne Pascalis, brioche à l'origine de la brioche de Pâques, et du musée de cette spécialité culinaire

traditionnelle. L'après-midi, direction Saint-Bardoux pour la visite et dégustation à la ferme « La Tomme Capra ». Sandrine Pozin vous éclairera sur les étapes de la fabrication du célèbre fromage de chèvre : le Picodon.

**J4: Le massif de la Chartreuse**  
Excursion d'une journée au cœur du massif de la Chartreuse. Matinée, visite du musée de la Corrierie. Ce musée retrace l'histoire et la vie de l'ordre contemplatif des Chartreux. Après le déjeuner, arrêt à l'église Saint-Hugues de Chartreuse. Visite libre et découverte d'un étonnant ensemble d'art sacré contemporain. Continuation vers Voiron et visite de la cave à liqueurs de la Grande Chartreuse. Les Pères Chartreux, grâce aux recherches de Frère Jérôme, habile moine apothicaire, fabriquent depuis 1737 l'Elixir contenant 130 plantes médicinales et aromatiques.

**J5: Tain-l'Hermitage / Mours-Saint-Eusèbe**  
Départ pour la charcuterie artisanale Bancel à Mours-Saint-Eusèbe. Film de présentation et dégustation de charcuteries du pays : caillette, pâté en croûte, saucisson, tête roulée et graton. L'après-midi, en route pour la Cité du chocolat Valrhona à Tain-l'Hermitage. Si le chocolat est un produit plaisir, aimé de tous, il renferme encore bien des mystères. C'est pour dévoiler ce qui se cache derrière un carré de chocolat que Valrhona a décidé de créer cet espace de découverte interactif et multi sensoriel. Vous dégusterez du chocolat sous toutes ses formes.

**J6: Saint-Donat-sur-l'Herbasse / Belgique**  
Départ pour la Belgique après le petit-déjeuner.

**Tél. 071/86 66 60**

**Ce prix comprend** le voyage aller-retour en car de grand tourisme, l'hébergement en pension complète 4 jours au Château de Collonges et 1 jour en demi-pension, les visites et excursions prévues au programme, l'accès wifi dans les espaces communs, l'accompagnement Teralis sur place, la taxe de séjour et la TVA.

**Ce prix ne comprend pas** les pourboires des guides et chauffeurs, les repas durant les voyages aller-retour, les assurances de voyages, et la garantie de service (10,25 € / dossier). **Supplément chambre single : 31 € - Supplément/personne chambre confort : 42 €**

**FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION à renvoyer à Teralis** (anciennement International Hainaut Tourisme),  
Place Albert 1<sup>er</sup> 34, 6031 Monceau-Sur-Sambre (ou par mail [info.crl@ihtourisme.be](mailto:info.crl@ihtourisme.be))

Je soussigné(e) : .....

Domicilié(e) à : Rue. .... N° ..... Code postal .....

Ville. .... GSM: ..... Téléphone: .....

E-mail (privée): .....

Réserve ..... place(s) en double ( ) single ( ) pour le Voyage « Fête de l'automne, escapade gourmande » du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019

Nom/prénom personne(s) accompagnante(s) .....